

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici tenue le 12 septembre 2017, tenue à 20h00 à la salle du conseil municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents: Monsieur Alain Carrier maire
 Monsieur Régis Sirois conseiller, siège numéro 1
 Madame Myleine Gauthier conseillère, siège numéro 2
 Monsieur Bertrand Lavoie conseiller, siège numéro 3
 Madame Marie-France Dupont conseillère, siège numéro 4

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Carrier.

Madame Francine Bezeau, conseillère, siège numéro 5, est absente, absence motivée

Monsieur Robin Deschênes, conseiller, siège numéro 6, est absent, absence non motivée

Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

Monsieur Denis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est aussi présent.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-09-245 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

- 2. Demande collective au programme de soutien à la démarche MADA 2017 – Nomination responsable du dossier « aînées »
- 3. Camion Western 1997 – Achat d'un siège de conducteur et installation
- 4. Période de questions.
- 5. Levée de l'assemblée.

Adoptée

2. DEMANDE COLLECTIVE AU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MADA 2017 – NOMINATION RESPONSABLE DU DOSSIER « AÎNÉES »

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec, grâce à sa politique Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec et à son plan d'action 2012-2017 poursuit son programme de soutien financier pour implanter la démarche MADA à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est directement touchée par le vieillissement démographique et oblige à trouver de nouvelles façons de concevoir les politiques ainsi que l'offre de services et d'infrastructures sur son territoire et à intervenir dans différents domaines tels que l'habitation, la participation sociale, les services de santé, l'aménagement urbain et le transport;

CONSIDÉRANT QUE la démarche MADA vise à aider la municipalité à encourager la participation active des aînés au sein de

la communauté et à concrétiser une vision de société pour tous les âges
la Table Vieillir en santé sur le territoire de La Mitis accueille favorablement que toutes les municipalités de la MRC obtiennent la reconnaissance MADA;

CONSIDÉRANT QUE

POUR CES MOTIFS :

17-09-246 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC de La Mitis de coordonner les travaux permettant d'effectuer une démarche collective MADA sur le territoire de notre municipalité et que la personne désignée responsable du dossier « aînés » est monsieur Régis Sirois.

Adoptée

3. CAMION WESTERN 1997 – ACHAT D'UN SIÈGE DE CONDUCTEUR ET INSTALLATION

Reportée à une séance ultérieure

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

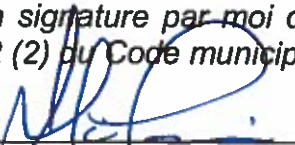
17-09-247 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 h 37.

Adoptée


Alain Carrier, maire


Denis Ouellet
Directeur général & Secrétaire-trésorier par intérim

Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Alain Carrier, maire